

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2206)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 333

présenté par
Mme Couillard

ARTICLE 11

À l'alinéa 9, substituer au mot :

« deux »

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.